

MESSAGE ET ORIENTATIONS DU CHEF DE L'ETAT AUX MEMBRES DU GOUVERNEMENT DE TRANSITION

Conseil des Ministres du Jeudi 28 Août 2014

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Cette première séance du Conseil des Ministres est une réunion de prise de contact. Elle nous permet de faire ou refaire connaissance avec les membres du gouvernement qui viennent d'être nommés.

C'est surtout l'occasion pour moi de vous délivrer des orientations sur les principes devant guider vos activités dans cette phase 2 de ma transition, afin d'instaurer très vite une dynamique de travail au sein du gouvernement.

La tâche de chaque membre du gouvernement est lourde au regard des nombreuses attentes des populations.

Comme vous le savez, tout est prioritaire et par conséquent il n'y aura pas de période de grâce pour les membres du gouvernement. Les priorités définies dans la feuille de route sont relatives à la sécurité, la situation humanitaire, la restauration de l'autorité de l'Etat, la relance de la machine économique et administrative, la mobilisation des ressources internes et le processus électoral. Nous devons poursuivre cette feuille de route telle qu'adoptée par le Conseil National de Transition.

Depuis le Forum de Brazzaville il faut y adjoindre l'organisation dans les 16 préfectures des consultations relatives à la réconciliation nationale et la tenue du dialogue national.

La mise en œuvre urgente et efficace de ces priorités nécessite un engagement patriotique et républicain de tous. J'exhorte tous les membres du Gouvernement de se désengager de leur attachement partisan et autres afin de se mettre à la disposition de la République en signant un pacte républicain dès leur prise de fonction.

Ce gouvernement de combat et d'action auquel vous appartenez doit être une équipe cohérente et solidaire, sous l'autorité du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, un gouvernement capable de redonner espoir au peuple centrafricain.

Il s'ensuit que vos actions doivent être concrètes et visibles. Ce sont ces actions que la majorité de la population de notre pays attend dans le silence. Vous devez prendre en

compte ces attentes et chercher à les traduire dans la réalité de tous les jours. Les actions gouvernementales doivent avoir un impact sur la vie de la population en termes de satisfaction de leurs besoins. La population doit ressentir les actions du gouvernement pour que nous méritions le soutien populaire.

Au cours des mois précédents, de nombreuses critiques ont porté sur un déficit de communication sur les actions des autorités de la transition. La communication devra être assurée au quotidien sur des sujets maîtrisés afin de rassurer la population et la communauté internationale sur nos actions. A cet effet, j'attache du prix à la diffusion régulière des comptes rendus des Conseils des Ministres.

Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Dans le contexte actuel où les défis à relever sont encore nombreux, vous devez être les hommes et les femmes capables de relever par des actions concrètes ces défis. Vous devez tout mettre en œuvre pour mobiliser les ressources propres. Il nous a souvent été reproché la faible capacité d'absorption de l'aide extérieure et la non exploitation des opportunités existantes pour mobiliser des ressources additionnelles. Un accent particulier sera mis sur la reprise réelle des activités agricoles, commerciales, minières et forestières.

La situation de la trésorerie devra être une préoccupation permanente du gouvernement avec compte rendu régulier au Conseil des Ministres.

Il nous faut également réduire de manière drastique le train de vie de l'Etat en étant particulièrement rigoureux sur les missions à l'extérieur qui devront faire l'objet de rapport au Conseil des Ministres. A ce sujet toute autorisation de mission devra obtenir l'avis préalable du Chef de l'Etat.

Je vous invite à plus de vigilance et vous exhorte à maintenir la cohésion au sein des instances dirigeantes de la Transition.

Dans le gouvernement passé, il m'a été donné de constater des relations conflictuelles entre la Présidence de la République et le Gouvernement de la Transition. Il doit y avoir une parfaite collaboration et une certaine synergie entre les deux institutions pour relever les défis énormes dont le pays fait face.

Le Cabinet présidentiel est là pour m'assister dans la conduite de la politique de la Nation et le maintien du fonctionnement régulier des institutions. Sa mission est donc de servir de courroie de transmission entre le gouvernement et moi à travers l'intervention des conseillers auprès de la Primature et des départements ministériels pour recueillir des informations pour m'éclairer. Ces interventions ne doivent être considérées comme source de frustration.

Les membres du gouvernement doivent donner une bonne image de leur fonction et un bon exemple d'hommes et de femmes d'Etat dans leur comportement.

La question du secret de délibération des conseils de cabinet et de Ministre est importante. Les membres du gouvernement sont astreints à l'obligation de réserve pour éviter la divulgation des secrets d'Etat préjudiciable au sérieux de l'action gouvernementale.

Dans l'esprit du forum de Brazzaville, j'ai veillé à ce que le caractère inclusif de ce gouvernement soit respecté, en y incluant les principales entités représentatives des Forces Vives de notre pays, et en mettant un accent sur l'équilibre régional. Il fallait également avoir une administration avec des départements et des structures légères pouvant répondre aux attentes de la population.

Dans cet esprit, nous avons créé une trentaine de départements ministériels, au lieu des 20 précédents.

Nous avons conscience des impératifs de réorganisation au sein de certains départements et des difficultés logistiques que cela devra entraîner. Pour la plupart, le cadre organique devra être entièrement revu. La gestion rigoureuse des structures et du personnel s'impose donc. Il y a lieu d'être prudents dans la gestion des hommes, dans les nominations. Il faut éviter de grands bouleversements en utilisant les cadres disponibles avant d'envisager le recours à d'autres compétence. Le Premier Ministre et moi-même apporteront l'appui nécessaire au fonctionnement de vos départements dans les limites des moyens disponibles.

Les chefs de Département devront mettre un accent particulier sur la reprise effective du travail, le respect des horaires de travail et sur la propreté des bâtiments administratifs et édifices publics.

Pour finir, le travail de tous les membres du gouvernement sera évalué au bout de trois mois. Ceux qui n'auront pas démontré leur capacité de diriger un département ministériel seront remerciés. D'ores et déjà, mettons-nous résolument au travail.

Je vous remercie.